



”Conformément au respect des parents” – par Rau Moché Mergui, Roch Hayéchiua

La Torah dit (Parachat Toledot 27-21) : « Ytsh'ak dit à Yaacov : 'Approche-toi, je te prie que je te palpe mon fils, es-tu vraiment mon fils Essav ou non ?' Yaacov s'approcha de Ytsh'ak son père qui le palpa et dit : 'La voix, c'est la voix de Yaacov, et les mains sont les mains d'Essav.' (...) Et Ytsh'ak bénit Yaacov ».

La question se pose : en se faisant passer pour Essav devant son père, Yaacov Avinou a-t-il agi conformément à la loi imposant d'honorer son père, ou lui a-t-il manqué de respect ? De plus, nos maîtres nous enseignent que la volonté du père est prioritaire sur celle de la mère.

La volonté de Ytsh'ak Avinou est de bénir Essav son fils préféré. Rivka Iménou, son épouse et mère des enfants, ne partage pas ce point de vue : elle veut la bénédiction pour son fils préféré qui est Yaacov Avinou. Comment, d'après la Halakha, justifier le comportement de Yaacov Avinou qui exécute l'ordre de sa mère Rivka Iménou

contre la volonté de son père Ytsh'ak Avinou ?

Pour résoudre ces questions délicates, nous faisons appel à un deuxième enseignement de nos maîtres : « Si le père transgresse une Mitsvah de la Torah, l'enfant, par respect évitera de lui reprocher directement et lui fera comprendre son erreur par allusion ».

Rivka Iménou et Yaacov Avinou étaient persuadés que Ytsh'ak Avinou commettait une erreur en voulant bénir Essav le racha. Ytsh'ak Avinou ignorait la prophétie de Rivka Iménou qui, pendant sa grossesse, constatait que Essav se manifestait lorsqu'elle passait dans la maison de l'idolâtrie et que Yaacov Avinou se manifestait lorsque Rivka Iménou passait devant le Bet Hamidrach.

Ytsh'ak Avinou n'était pas informé que Essav avait vendu de son plein gré à Yaacov Avinou, son frère, le droit d'aînesse et la bénédiction qui l'accompagne.

Rivka Iménou estimait que, par respect, elle ne devait pas dévoiler

sa prophétie à Ytsh'ak Avinou. Depuis longtemps, les ruses et les agissements trompeurs déployés par Essav l'avaient persuadé qu'il ne méritait pas la bénédiction de son père. Yaacov Avinou pensait qu'il ne devait pas avertir son père de la vente du droit d'aînesse et de sa bénédiction qui maintenant lui appartenait.

Pour bénéficier de la bénédiction et pour ne pas manquer de respect à son père, la seule possibilité était de se faire passer pour Essav et, au moment voulu par Hachem, Ytsh'ak Avinou se rendrait compte de son erreur.

Ytsh'ak Avinou a ainsi béni la première fois Yaacov Avinou en disant : « Ce sont les mains de Essav et la voix de Yaacov. » Puis, après avoir senti le parfum merveilleux qui se dégageait des vêtements de son fils Yaacov, Ytsh'ak Avinou renouvelle et confirme sa bénédiction à Yaacov Avinou, qui a agi sur l'ordre de Rivka sa mère en totale conformité de la loi du respect des parents, le Kivoud Av Vaem.

Respecte ton épouse - Par Rav Imanouël Mergui

La paracha ouvre par la prière de Yitsh'ak et Rivka, ils prient D'IEU pour qu'IL leur donne des enfants. Ils sont mariés depuis vingt ans et n'ont pas d'enfants. La Tora dit que D'IEU exauça la prière de Yitsh'ak (25-21). Rachi s'interroge déjà de comprendre pourquoi ce n'est que la prière de Yitsh'ak qui est exaucée et non pas également celle de Rivka.

Rav Goal Elkarif (Naé Dorech page 319) développe l'idée suivante. La Tora emploie le verbe "*vayéater*" (25-21) pour dire que D'IEU répond à la prière de Yitsh'ak. Le Midrach et le Zohar enseignent que ce verbe se traduit par "richesse", par le mérite de la prière de Yitsh'ak pour que sa femme enfante, D'IEU va l'enrichir !

Pourquoi sa prière lui entraîne une grande richesse ?

Le Mecheh' H'oh'ma commente : Yitsh'ak n'a aucun doute que D'IEU va lui donner des enfants comme il est dit dans Béréchit 21-12, pourquoi prie-t-il alors ? Notre verset dit "*lénoh'ah' ichto*", il prie pour avoir des enfants de Rivka sa femme ! il veut que Rivka soit la mère de ses enfants, elle est une femme de grande valeur - *tsadekete*.

Yitsh'ak nous apprend deux points fondamentaux. La puissance de la prière, marié depuis vingt ans il n'a jamais baissé les bras et veut des enfants avec sa femme Rivka. Et, il prie POUR sa femme, celui qui sait prier pour la réussite de son épouse reçoit la richesse ! Effectivement la Guémara nous livre un enseignement d'une grande profondeur « respectez vos épouses afin de vous enrichir » (traité Baba Métsia 59A). Qui ne cherche pas de *ségoula* pour s'enrichir ? ! La bénédiction de la richesse tu la trouves chez toi, dans ta demeure, elle est ce qu'il y a de plus proche dans ta vie, la richesse se trouve dans la façon dont tu te comportes avec ta femme ! Par ce biais Yitsh'ak va avoir deux enfants avec Rivka et reçoit la richesse, tel que la paracha nous le raconte.

Bien évidemment il nous faut comprendre quel rapport y-a-t-il entre le respect de son

épouse et l'argent ? Pourquoi prier pour la réussite de sa femme et la respecter nous promet la richesse ? Il est de toute évidence que le respect de sa femme est en soi la richesse, celui dont règne l'harmonie et le respect dans le couple est de ce fait riche. La paix dans le couple est en soi la richesse. L'argent suivra. On ne peut pas détacher la question de l'argent de l'harmonie du couple. Nous constatons, malheureusement, des conflits d'argent dans l'histoire de certains couples, qui en arrivent parfois même jusqu'au divorce. Quelle stupidité. Ce n'est pas l'argent qui va régler les problèmes de ton couple, règle l'histoire de ton couple et les problèmes d'argent se résoudront. Ce n'est pas l'argent qui fait le bonheur du couple, c'est l'histoire du couple qui impacte sur notre compte en banque.

Notons que le Talmud parle du respect de son épouse - le kavod ! Il n'est pas question ici d'amour mais de respect, effectivement il y a des couples qui s'aiment mais ne se respectent pas. L'amour et le respect sont deux notions. Comment s'exprime le respect que le mari doit à sa femme ? Rav Elh'anan Cohen dans son livre Hakavod Véhamitsva a écrit vingt pages sur le sujet !!! Notons quelques extraits. Le Ravya écrit qu'il est du devoir de l'homme de respecter sa femme comme il est mentionné dans la *kétouba* (acte de mariage) lorsqu'on dit "*véana okir*". Le H'ida promet la réussite dans les affaires du mari s'il respecte sa femme. Le respect se traduit selon Rachi par le sentiment d'importance que le mari lui reconnaît. Pour le Yad Rama et le Maharcha le respect de son épouse se traduit par lui acheter des vêtements et des bijoux. Il lui parlera avec calme, jamais en colère, écrit le Rambam. Il ne lèvera jamais la main sur elle, stipule le Bet Yossef. Il ne lui causera aucune peine, écrit le Méiri. Il sera vigilant de ne jamais la faire pleurer, Talmud Baba Métsia 59A. ETC...

Respectez vos épouses afin de vous enrichir !



Le Talmud demande : pourquoi la bénédiction qui parle de la guérison, de façon plus large de la santé, est positionnée en huitième place ? Nous avons déjà constaté que l'emplacement de chaque bénédiction n'est pas fortuit, là où la bénédiction est positionnée lui donne toute sa dimension. Rabi Ah'a répond : puisque la circoncision est pratiquée au huitième jour de la naissance et celle-ci nécessite guérison, les Sages ont positionné la bénédiction de la guérison en huitième place ! Les Sages nous surprennent, ils relient toute notre santé à la *brit mila* (circoncision)... ! Cela veut dire que la santé de l'être est liée à son rapport à la sexualité. Le Rambam Hilh'ot Déot chapitre 4 halah'a 19 dresse un programme équilibré quant à la sexualité de l'homme afin de rester en bonne santé.

Rav Riah'i dans son Maseh'et Chel Téfila nous livre les enseignements des Maîtres sur cette bénédiction. Savourons.

Le Sefer Habatim explique : dans cette bénédiction nous prions sur la santé du corps qui est nécessaire à la perfection de l'âme "*chlémout hanefech*", car la santé du corps permet à l'homme de s'investir dans la sagesse et la réflexion.

Le Seder Hayom écrit également : nous prions D'IEU pour qu'IL nous donne la santé ainsi nous serons disposés pour étudier la Tora convenablement et nous pourrons respecter correctement les commandements de la Tora, car lorsque l'homme est malade il ne peut pas réaliser assidûment les commandements. Cela veut dire que la santé du corps n'est pas une fin en soi, elle est le moyen de s'investir dans l'existencial !

Le Réchit H'oh'ma écrit : dans les Téhilim (psaume 41-5) le roi David prie D'IEU « *réfaa nafchi ki h'atati la'h* » - guéris mon âme car j'ai fauté à ton égard. Nous voyons qu'il existe la maladie de l'âme qui est causée par la transgression de la parole divine. L'homme se doit donc de prier également sur cette maladie qui touche son âme ! Le Rambam dans son Livre "les Huit Chapitres" écrit (chapitre 3) : il existe les maladies de l'âme comme il existe celles du corps ! La santé de l'âme consiste à s'assurer que celle-ci conduise l'homme à ne faire que le bien et les actions convenables. Celui qui se comporte mal et qu'il faute cela témoigne de la maladie de son âme. Le Rambam décrit les maladies de l'âme et leur remède. Cela veut

dire que même si notre âme est défectueuse nous détenons tous les moyens de la corriger, l'homme ne peut pas se dire que s'il est mauvais ou s'il adopte tel comportement ce n'est que le produit de son âme, absolument pas l'homme détient tous les moyens de corriger les défauts de son être intime et profond. En plus du travail personnel pour atteindre cet objectif il nous faut prier pour que D'IEU nous donne la santé de l'âme tel qu'IL nous donne la santé physique.

Voir les commentateurs sur Téhilim 41-5 qui expliquent : les maladies de l'âme sont la cause des maladies physiques, David prie pour que D'IEU guérisse son âme ainsi son corps en bénéficiera !

Au traité Avoda Zara 7B est rapporté l'enseignement de Rav Yéhouda fils de Rav Chmouel fils de Chilat au nom de Rav : à la fin de chaque bénédiction de la âmida on peut prier une prière personnelle, par exemple celui qui veut prier dans cette huitième bénédiction pour la santé d'un malade il rajoutera une prière personnelle, le H'ida confirme cette thèse dans la halah'a et dit qu'il est autorisé de rajouter une prière spéciale pour une personne malade dans cette bénédiction.

Tehilim 84

Selon Rashi et le Rid, ce psaume exprime l'aspiration et le languissement que ressent le peuple d'Israël envers le Bet Hamikdash. Le Bet Hamikdash, le Temple, le sanctuaire, représente le point fort du peuple d'Israël en Erets Israël. Nous n'avons plus le Bet Hamikdash c'est la raison pour laquelle à Tisha beav nous sommes en deuil.

Dans ce psaume nous prions pour sa reconstruction. Il y a quelque chose d'intéressant dans la coutume séfarade on récite ce psaume tous les jours avant minh'a. Minh'a est un moment propice à la tefila et nous allons prier, comme le matin et le soir et c'est le moment opportun pour prier cette aspiration que nous avons de voir le Bet Hamikdash reconstruit. Dans ce psaume il y a le verset "Ashrei yoshvei beiteh'a od yehalelouh'a sela" au verset 5 et c'est ainsi que nous allons commencer la tefila de minh'a.

Ashrei qui exprime tout le programme du bonheur. "Heureux sont ceux qui sont assis dans Ta maison" fait référence au Bet Hamikdash. Le dernier verset "Hashem tsevakot Ashrei Adam boteah' bah'" parle de la confiance que nous devons avoir en Hakadosh Barouh' Hou, le bitah'on. Ici, selon le Radak nous exprimons notre espoir qui ne se perd pas dans l'exil, que nous attendons la reconstruction du Bet Hamikdash.

Selon le Sefer Hakadmon, la ségoula de ce psaume est attribuée à une personne qui a maigri suite à une maladie. C'est surprenant, quel rapport entre le bet hamikdash et maigrir à cause d'un problème médical ?

Dans un premier temps on peut dire que le peuple d'Israël à cause de l'exil, de la destruction du Bet Hamikdash et tout ce qui s'en suit, a maigri. Maigrir ça veut dire perdre du poids. Ici ce n'est pas perdre du poids délibérément mais à la suite d'une maladie. Le peuple d'Israël a maigri. Cet état se joue à plusieurs niveaux. Déjà matériel. Le Talmud nous enseigne que depuis la destruction du Bet Hamikdash le peuple a diminué.

Mais également dans le sens spirituel, car depuis que nous n'avons plus le Bet Hamikdash il n'y a plus de prophétie dans le monde. C'est-à-dire que l'influence divine qui nous vient d'en haut a diminué en quantité et en qualité, de ce rapport que nous avons avec Hakadosh Barouh' Hou.

Le Yeroushalmi, au traité Bérah'ot 5^{ème} chapitre dit qu'il ne faut jamais cesser ce verset de notre bouche, il faut réciter le 13^{ème} verset. Ce bitah'on va nous permettre de sortir de l'exil et de reconstruire le Bet Hamikdash.

Le Lekha Dodi est dédié à la mémoire de

Monsieur Pinh'as ben Moché Teboul

Monsieur Mimoun Serfaty

Madame Tania Esther Zarka

זכרונם לברכה

Horaires Chabat Kodech Nice

Vendredi 29 novembre/28 h'echvan

Allumage 16h37

**pour les Séfaradim réciter la bénédiction*

*AVANT l'allumage**

Samedi 30 novembre/29 h'echvan

Réciter le Chémâ avant 9h34

Sortie de Chabat 17h42

Rabénou Tam 17h50

Chabat Chalom dans le sourire

Roch H'odech Kislev

Dimanche 1^{er} et lundi 2 décembre